

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	20.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Declercq Frédéric ;Fasbender Catherine ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier l'étudiant-e à la rédaction ou à la traduction de petits textes lui permettant de la sorte d'exprimer des messages et des idées 2. Analyser des textes dans le but d'améliorer les connaissances lexicales de l'étudiant-e et afin de l'aider à acquérir les tournures de phrases de la langue cible 3. Initier l'étudiant-e à la compréhension à l'audition 4. Parfaire les connaissances grammaticales de l'étudiant-e
Acquis d'apprentissage	<p>1 - comprendre d'analyser et de tirer les conclusions de textes spécialisés, de rédiger et de traduire des phrases ou des textes (lettres, mails) et d'exprimer dans la langue cible un certain nombre de messages et d'idées. Il sera également initié à la compréhension à l'audition (en tenant compte des possibilités offertes par l'infrastructure). Certaines notions grammaticales auront été abordées afin d'aider l'étudiant-e à mieux s'exprimer.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit + Évaluation permanente* (entre 20 et 40 % de la note finale). <p>*L'évaluation permanente : - présence régulière au cours (au moins 80 %) ; prise des présences - participation active aux cours (exercices, préparations, tests, etc.)</p> <p>La note obtenue pour l'évaluation permanente en première session sera reportée en deuxième session pour les étudiants qui représentent l'examen. Pondération en deuxième session : entre 20 et 40 % de la note finale.</p> <p>Pour les étudiants qui sont dans l'impossibilité de suivre les cours régulièrement (pour raison médicale documentée ou conflit d'horaire), le dossier d'exercices doit être remis conformément aux directives. L'évaluation permanente sera, dans ce cas, basée sur le dossier d'exercices.</p> <p>Tous les travaux doivent être réalisés exclusivement par l'étudiant. L'utilisation des outils électroniques doit se limiter à la consultation des dictionnaires, des encyclopédies et des grammaires. Les traductions automatiques ne sont pas autorisées.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours théoriques • séances d'exercices • rédaction et analyse de textes • compréhensions à l'audition
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • rédaction de textes • vocabulaire • l'article • l'adjectif • l'adverbe • le comparatif et le superlatif • les techniques d'écriture • les règles d'orthographe
Bibliographie	Documents issus de différentes publications et d'Internet

Faculté ou entité en charge:	LOCI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	2	LBARC1123	